

Aviation civile

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE,
DES TRANSPORTS ET DU LOGEMENT

École nationale de l'aviation civile

**Délibération n° 115-6 du 20 mai 2011 du conseil d'administration
de l'École nationale de l'aviation civile**

NOR : DEVA1122745X

(Texte non paru au *Journal officiel*)

Le conseil d'administration

Délibère :

Article 1^{er}

Le conseil d'administration approuve les modifications tarifaires proposées pour l'année académique 2011-2012 et qui figurent en annexe.

Article 2

La présente délibération sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'écologie, du développement durable des transports et du logement.

Fait le 20 mai 2011.

Le président du conseil d'administration,
J. PICHOT

TARIFS ENAC 2011
(conseil d'administration du 20 mai 2011)

CONCOURS ET VAE

Tarifs des concours et VAE (1)

(En euros.)

	2012	2011	2010
Droits d'inscription aux concours :			
TAE	106	92	92
EPL	128	116	116
ICNA	113	103	103
IESSA	116	105	105
TSA-TSEEAC	106	92	92
Examens sûreté	66	60	60
Examen aéronautique	290	290	
NB : les élèves boursiers sont exonérés de droits d'inscription aux concours			
Droits d'inscription aux recrutements sur dossiers :			
IENAC 2 ^e année	71	71	71
Mastères spécialisés et master (DNM)	65	65	120
Agent d'exploitation (TAE)	92	92	66
Frais d'examen de dossier VAE :			
Phase 1 (IENAC) : examen du dossier par le CRIVA		Aucun frais pour les écoles	
Phase 1 (autres formations) : examen du dossier	230	230	230
Phase 2 : examen par l'école avec accompagnement pédagogique (par un enseignant-référent du diplôme) et méthodologique (par un conseiller VAE)	1510	1390	1210

CYCLE DE FORMATION INITIALE

Tarifs des formations initiales (1)

(En euros.)

TARIF DES CYCLES	2011	2010-2011	2010
TAE :			
Frais de scolarité	5 150	5 150	5 150
IENAC :			
Droits d'inscription annuels applicables pour tous les élèves	585	585	515
Frais de scolarité semestriels 1 ^{re} année (*)	4 150	4 150	25 000
Frais de scolarité semestriels 2 ^e année (*)	4 175	4 175	
Frais de scolarité semestriels 3 ^e année (*)	4 175	4 175	
Formation de pilote :			
EPL :			
Droits d'inscription annuels applicables pour tous les élèves	174	174	

(1) Exonérés de TVA.

TARIF DES CYCLES	2011	2010-2011	2010
Frais de scolarité formation ATPL théorique (préparation des certificats théoriques du brevet de pilote de ligne), y compris les droits d'inscription à l'examen théorique et à l'épreuve d'anglais JAR.FCL1.200	7 700	7 700	
ATCO : Basic training (20 semaines)	Tarif en fonction du nombre de stagiaires	Tarif en fonction du nombre de stagiaires	
TSA (durée 2 ans) : Frais de scolarité annuels pour un individuel	5 150 Tarif en fonction du nombre de stagiaires	5 150 Tarif en fonction du nombre de stagiaires	
Frais de scolarité annuels pour un ANSP ou une société de droit privé			
DNM (durée 2 ans) : Master : Frais de scolarité semestriels	3 500	3 500	
Frais de scolarité semestriels réduits (**)	2 000	2 000	
Mastères : Mastères spécialisés : Frais de scolarité semestriels	6 000	6 000	6 000
Frais de scolarité semestriels réduits (***)	3 000	3 000	7 650
(*) Applicable aux élèves hors Union européenne. (**) Applicable aux ressortissants européens. (***) Applicable aux ressortissants européens n'ayant pas travaillé dans les deux dernières années.			

Dispositions complémentaires

La totalité des frais de scolarité annuels est exigible avant le début de la formation.

Les élèves boursiers ENAC sont exonérés de droits d'inscription et de frais de scolarité.

Tous les élèves non fonctionnaires dont l'âge est compris entre dix-neuf et vingt-sept ans au 30 septembre de l'année de leur inscription doivent s'acquitter du montant des frais du régime étudiant de la sécurité sociale auprès de l'agent comptable de l'ENAC, excepté dans le cas où ils sont boursiers sur critères sociaux ENAC et certains cas de boursiers EGIDE. Cette disposition concerne également les élèves en période de césure et en échange académique à l'ENAC.

Les élèves IENAC non fonctionnaires effectuant un « échange académique » (ou « substitution »), dans un établissement français ou étranger, d'une durée comprise entre un et quatre semestres en vue de l'obtention d'un diplôme ingénieur ENAC et éventuellement d'un autre diplôme devront s'acquitter auprès de l'agent comptable de l'ENAC du montant des droits d'inscription et des frais de scolarité IENAC, excepté dans le cas où ils sont boursiers ENAC.

Les élèves IENAC non fonctionnaires en césure ou en « suspension de scolarité » pour une durée supérieure à un semestre, suite à avis du jury d'école, sont exemptés des droits d'inscription et des frais de scolarité pour la période.

Les élèves en échange académique à l'ENAC pour un, deux, trois ou quatre semestres n'ont aucun règlement à effectuer. Le PV du jury d'admission fera état de ce statut « échange académique ». Concernant les élèves pour lesquels il n'existe pas d'accords d'échange, il est fait application des tarifs des droits d'inscription et des frais de scolarité votés en conseil d'administration.

FORMATION CONTINUE

Tarifs des formations continues (1)

(En euros.)

	2012	2011	2010
Tarif des stages de formation continue (tarif par semaine et par stagiaire) :			
Catégorie A : stage anglais et conférences	1 715	1 665	1 632
Catégorie B : stage sûreté	1 480	1 248	1 224
Catégorie C : stage avec cours + TD	2 358	2 289	2 244
Catégorie D : stage avec cours + TD logiciel tous effectifs, tous sites	3 300	3 121	3 060
Catégorie G : stage avec cours + TD lourd	5 900	3 745	3 672
Catégorie H : conférence + simulation ATC	5 144	4 994	4 896
Catégorie L : stage facteurs humains	2 358		
Catégorie N : stage conception de simulation	1 500		
Catégorie O : stage SAR (<i>search and rescue</i>)	2 358	1 870	1 650
Catégorie P : séminaire	2 143	2 081	2 040
NB : le tarif d'un stage de formation continue sur mesure est évalué en fonction de son contenu spécifique. Le tarif plancher de ce type de stage est fixé par le tarif par stagiaire d'un stage catalogue de même catégorie multiplié par le nombre de stagiaires correspondant à la moitié de la capacité maximale dudit stage catalogue.			
Modules mastères spécialisés séparés :			
Module : la journée	428	416	408
Module : la semaine (4 ou 5 jours)	1 712	1 663	1 630
Module : deux semaines (9 ou 10 jours)	3 424	3 325	3 260
Stages de pilotage :			
FI	12 000	12 000	
Refreshers FI, stage complet avec documentation	330	330	
Refreshers FI, documentation uniquement	130	130	
Combiné CPL-FI	24 500	24 500	
Pré-FI (théorique)	550	550	
Perfectionnement FI	850	850	
Habilitation FI vol de nuit	950	950	
FI, perfectionnement voltige	990	990	
EXT-IRI	4 750	4 750	
CRI, partie sol hors pédagogie	2 640	2 640	
CRI, partie sol complète	3 420	3 420	
CRI, partie vol MEP sur Beech 58 ENAC ou équivalent	6 370	6 370	
CRI, partie vol SET sur avion client (déplacement et hébergement à la charge du client)	1 510	1 510	
CRI, préstage MET sur Beech 200 ENAC	3 350	3 350	
CRI, partie vol MET sur avion ENAC	9 720	9 720	
CRI, partie vol MET sur avion client (déplacement et hébergement à la charge du client)	4 050	4 050	
SFI-TRI, partie sol hors pédagogie	1 000	1 000	
SFI-TRI, partie sol complète	2 000	2 000	

(1) Exonérés de TVA.

	2012	2011	2010
TRI, partie pratique sur avion et simulateur extérieur (déplacement et hébergement à la charge du client)	3 500	3 500	
SFI, partie pratique sur simulateur extérieur (déplacement et hébergement à la charge du client)	2 650	2 650	
Formation voltige, forfait hebdomadaire sur avion ENAC	2 180	2 180	
Préparation compétition voltige, forfait journalier sur avion client	100	100	
Recyclage instructeur voltige :			
Tarif à l'heure avec instructeur	345	345	
Tarif à l'heure sans instructeur	195	195	
Instructeur montagne théorique	620	620	
Instructeur montagne pratique	3 800	3 800	
Qualification montagne, roue	4 530	4 530	
Qualification montagne, extension neige	3 210	3 210	

Dispositions complémentaires

Le tarif d'un stage de formation continue sur mesure est évalué en fonction de son contenu spécifique. Le tarif plancher de ce type de stage est fixé par le tarif par stagiaire d'un stage catalogue de même catégorie multiplié par le nombre de stagiaires correspondant à la moitié de la capacité maximale dudit stage catalogue.

La totalité des frais de scolarité annuels est exigible avant le début de la formation.

VOLS ET SIMULATEURS

Tarifs des heures de vol (1)

(En euros.)

TARIFS HORAIRES	AVEC INSTRUCTEUR	SANS INSTRUCTEUR
Instructeur pour évaluation	190	
Jodel D 140	330	180
Cap 10	345	195
DA 40	345	195
DA 42	580	390
TB 10	345	195
TB 20	460	290
Beech 58	740	550

Tarifs des simulateurs

(En euros.)

	2011 HT (1)	2011 TTC (2)	2010
Simulateurs de vols :			
Tout simulateur non FNPT II avec instructeur	190	227,2	65
FNPT II monomoteur avec instructeur	200	239,2	139

(1) Exonérés de TVA.

	2011 HT (1)	2011 TTC (2)	2010
FNPT II bimoteur avec instructeur	300	358,8	70
FNPT II MCC avec instructeur	500	598	128
Simulateurs de contrôle :			
Simulateur de contrôle : heure position sans instructeur	70	83,7	65
EAO : heure salle de huit positions sans instructeur	70	83,7	60
(1) Pour toutes les activités de formation. (2) Autres activités.			

LOGICIELS ET LICENCES

Tarifs des logiciels et bases de données

(En euros.)

	2011 (HT)	2011 (TTC)	2010
Base de Données « Air Transport Data »			
Tarif annuel :			
Les 3 BD pour une licence d'exploitation	10 000	11 960	10 000
Les 3 BD par CD supplémentaire	2 000	2 392	2 000
Tarif partiel pour une licence d'exploitation :			
BD Airport	3 000	3 588	3 000
BD Trafic	5 000	5 980	5 000
BD compagnies	5 000	5 980	5 000
Tarif partiel par CD supplémentaire :			
BD Airport	600	717,6	600
BD Trafic	1 000	1 196	1 000
BD compagnies	1 000	1 196	1 000
Consultation à distance BD Air Transport Data :			
Moins de 500 lignes de données	gratuit		
Jusqu'à 1 000 lignes de données	600	717,6	500
Jusqu'à 5 000 lignes de données	1 600	1 913,6	1 500
Jusqu'à 15 000 lignes de données	3 300	3 946,8	3 000
Jusqu'à 50 000 lignes de données	5 500	6 578	5 000
Plus de 50 000 lignes de données	11 000	13 156	10 000
Logiciels			
Atoll :			
1 licence	1 650	1 973,4	1 500
2 licences	2 970	3 552,1	2 700
3 licences	4 125	4 933,5	3 750
4 licences	5 120	6 123,5	4 650
Au-delà, prix par licence	830	992,7	750
Lagon :			
1 licence	1 120	1 339,5	1 020
2 licences	2 020	2 415,9	1 840
3 licences	2 800	3 348,8	2 550
4 licences	3 490	4 174	3 170
Au-delà, prix par licence	560	669,8	510

RECHERCHE ET EXPERTISE

(En euros.)

	2011 HT (*)	2011 TTC (**)
Journée d'expert junior HT	700	837,2
Journée d'expert HT	750	897
Journée d'expert senior HT	900	1 076,4
(*) Pour toutes les activités de formation. (**) Autres activités.		

LOCATIONS ET DIVERS

Tarifs locations de salles et matériel

(En euros.)

	2011 HT à compter du 1 ^{er} septembre 2011	2011 TTC à compter du 1 ^{er} septembre 2011	2011 HT	2011 TTC	2010
Locations de salles et matériel					
Amphi Bellonte (270 places) par jour	1 200	1 435	660	789,4	628
Amphi Costes (120 places) : par jour	550	658			
Petits amphis ou salle de 70 places : jours non ouvrables	450	538	450	538,2	435
Salle d'examen (D) (200 places)	1 120	1 340	1 120	1 339,5	1 070
Salle de cours ou de réunion (20 à 40 places équipées d'outils de conférence)	270	323	270	322,9	260
Location d'un gymnase	450	538	450	538,2	435
Location du terrain de sport	840	1 005	840	1 004,6	800
- la journée (avec vestiaire et éclairage)	315	377	315	376,7	300
- match en soirée (avec vestiaire et éclairage)	155	185	155	185,4	150
- match en journée (avec vestiaire seulement)	0	0	0	0	
Location d'un hall	240	287	240	287	230
Location de salle sûreté équipée (H015 bis), la journée	640	765	640	765,4	610
Location d'un rétroprojecteur grande puissance (575 W)	80	96	80	95,7	75
Projection cinéma 16 mm	95	114	95	113,6	90
Location d'un micro HF	85	102	85	101,7	80
Location d'un vidéoprojecteur à LCD	340	407	340	406,6	320
Fourniture bandes d'enregistrement (à l'heure)	17	20	17	20,3	16
Mise à disposition d'un technicien	46	55	46	55	42
Divers (*)					
Délivrance de badge (unité)	7		7	7	7
Carte photocopie	3		3	3	
(*) Exonérés de TVA.					

HÉBERGEMENT

Définition des catégories

Logements

Chambre simple type 1	10 m ² environ équipée d'un lavabo (site de Toulouse).
Chambre simple type 2	11 m ² environ équipée d'un lavabo, douche (site de Saint-Yan, Grenoble).
Chambre simple type 3	15 m ² environ équipée d'un lavabo, douche et WC (site de Biscarosse, Carcassonne, Saint-Yan).
Chambre double	20 m ² et plus équipée d'un lavabo, douche et WC (site de Carcassonne, Grenoble, Saint-Yan).
Studio	16 m ² dans les résidences mises en service en 2006 (site de Rangueil et de Montpellier).
Studettes	12 m ² environ dans les résidences rénovées (site de Rangueil).

Tarifs

Le tarif s'exprime exclusivement à la nuitée mais les mois entiers sont tous considérés comme comportant trente nuits.

La gratuité peut être accordée par le directeur (accord DGAC-ENAC ou cas particuliers).

Le tarif ne comprend pas les draps, leur blanchissage ou le ménage sauf pour les chambres VIP.

Catégorie 1	Élèves civils en formation initiale (dont EPL) et élèves du PRES Toulouse, non rémunérés.
Catégorie 2	Élèves fonctionnaires en formation initiale ou enseignant chercheur du PRES Toulouse.
Catégorie 3	Stagiaire ou agent fonctionnaire DGAC.
Catégorie 4	Autre stagiaire ou agent d'un établissement partenaire de l'ENAC (tout établissement en relation régulière avec l'ENAC, ou tout établissement lié par une convention).
Catégorie 5	Tout autre type d'occupant à titre payant.
Catégorie 6	Occupant à titre gratuit (accord DGAC-ENAC, autorisation DG ENAC), convention spécifique, agent ou élève ENAC en déplacement sans frais de nuitée.

NB : les dispositions particulières prévues par convention spécifique se rattachent toujours à une des catégories ci-dessus.

Tarifs hébergement (1)

(En euros.)

	2011-2012 à compter du 1 ^{er} septembre 2011	2010-2011	2010
Chambre simple type 1 (à la nuitée) :			
Catégorie 1	4,80	4,80	4,75
Catégorie 2	6,20	6,20	6,20
Catégories 3 et 4	10,50	10,50	10,50
Catégorie 5	15,80	15,80	15,75

(1) Exonérés de TVA.

	2011-2012 à compter du 1 ^{er} septembre 2011	2010-2011	2010
Catégorie 6	0	0	0
Chambre simple type 2 (à la nuitée) :			
Catégorie 1	6,70	6,70	
Catégorie 2	8,80	8,80	
Catégories 3 et 4	11,50	11,50	
Catégorie 5	18	18	
Catégorie 6	0	0	0
Chambre simple type 3 (à la nuitée) :			
Catégorie 1	6,90	6,90	
Catégorie 2	9	9	
Catégories 3 et 4	14	14	
Catégorie 5	22	22	
Catégorie 6	0	0	0
Chambre double (à la nuitée) :			
Catégorie 1	9	9	
Catégorie 2	12	12	
Catégories 3 et 4	18	18	
Catégorie 5	26	26	
Catégorie 6	0	0	0
Studio (à la nuitée) :			
Catégorie 1	10	10	9,97
Catégorie 2	13	13	12,97
Catégories 3 et 4	22	22	21,97
Catégorie 5	32,50	32	32,47
Catégorie 6	0	0	0
Studette (à la nuitée) :			
Catégorie 1	8,10	8	8,13
Catégorie 2	10,30	10	10,33
Catégories 3 et 4	17	17	16,83
Catégorie 5	24,50	24	24,48
Catégorie 6	0	0	0
Nuit en studio VIP (linge et ménage inclus)	55	55	55
SERVICES	2011-2012 à compter du 1^{er} septembre 2011	2010-2011 à comper du 1^{er} juillet 2011	2010
Prêt et blanchissage des draps	13	13	13
Ménage (1/2 heure)	15	10	10

NB : le ménage sera facturé proportionnellement au temps passé.
Dépôt de garantie pour séjour supérieur à deux mois : un mois de loyer.

Retenues sur caution en studio

En fonction de l'état des lieux sortant établi au départ du résident, deux types de retenues pourront être appliquées :

100 % du tarif de l'équipement ou de la dégradation, si des actions ont été entreprises au bénéfice du résident depuis son entrée dans les lieux (ex : fabrication de clé), si l'équipement est manquant ou si la réparation est totale.

50 % du montant de l'équipement ou de la dégradation, si l'état des lieux sortant conduit à constater une usure anormale des installations.

	TARIFS		
	2011-2012	2010-2011	2010
Literie			
Panneaux de protection murale	101	101	101
Cadre de lit mobile/pieds	190	190	190
Meuble tête de lit	170	170	170
Support tête de lit	164	164	164
Sommier à lattes	50	50	50
Matelas	60	60	60
Couverture (l'unité)	30	30	30
Oreiller ou Traversin	20	20	20
Bureau			
Plan de travail	126	126	126
Caisson de rangement standard	120	120	120
Caisson informatique	60	60	60
Protection murale	114	114	114
Autre mobilier			
Rayonnage bibliothèque	167	167	167
Support moniteur TV (uniquement studio avec balcon)	54	54	54
Meuble de rangement (au-dessus de la table pliante)	239	239	239
Table mobile	213	213	213
Table fixe	198	198	198
Porte-bagages	179	179	179
Siège (tabouret, chaise ou fauteuil)	45	45	45
Penderie	1 000		
Poubelle	30	30	30
Cuisine			
Cuisinette (placard, plan de travail, évier)	1 432	1 432	1 432
Porte coulissante	180		
Mitigeur	150		
Plaques chauffantes	48	48	48
Boutons de commande plaques chauffantes	30		
Réfrigérateur	237	237	237
Bacs du réfrigérateur	60		
Hotte aspirante	200		
Kit vaisselle	38	38	38
Verre	1,50	1,50	1,50
Assiette plate	3	3	3

	TARIFS		
	2011-2012	2010-2011	2010
Assiette creuse	3	3	3
Fourchette	0,75	0,75	0,75
Couteau	0,75	0,75	0,75
Petite cuillère	0,75	0,75	0,75
Tasse et sous-tasse	3,50	3,50	3,50
Bol	3,50	3,50	3,50
Poêle	15	15	15
Passoire métallique	11	11	11
Casserole	15	15	15
Égouttoir à vaisselle	4	4	4
Ramasse couvert	5	5	5
Cafetière	15	15	15
Bouilloire	70	70	70
Salle de bains			
Meuble de salle de bains	80	80	80
Mitigeur	150		
Armoire de toilette	60		
Porte de douche	100	100	100
Pommeau de douche	20		
Rideau de douche	60		
Sèche-serviette	300		
Mécanisme chasse d'eau	60	91	91
Lunette WC	40		
Serviette de toilette	12	12	12
Tapis de salle de bain	12	12	12
Divers			
Serrure électronique	350	300	300
Prise électrique/interrupteur	60		
Clé (chambre, boîte à lettres)	5	5	5
Lampe de bureau	38	38	38
Revêtement de sol (pose et dépose comprise) - le mètre carré	50	50	50
Reprise de peinture - le mètre carré	14	14	14
Prestations de ménage	20	20	20

NB : autres dégradations : les dégradations ne figurant pas dans la liste ci-dessus font l'objet d'un devis spécifique établi par le service logistique du centre concerné.

ÉDITION
Tarifs édition

(En euros.)

	2011 HT	2011 TTC	2010
Ouvrages			
T1090 Contrôle de la circulation aérienne et technique d'utilisation	17	17,94	16
A T1041 Circuits et contrôle de turboréacteur	25	26,38	23
T1049 Le turbopropulseur	42	44,31	40
T1121 Avionique – tome 2 – Systèmes de conduite automatique et de gestion du vol (cours pour navigants)	52	54,86	49
T2142 Systèmes de conduite du vol	28	29,54	26
L160 Radar primaire	12	12,66	11
L0127 Les antennes – Propriétés générales	13	13,72	12
T2092 Météorologie générale	37	39,04	35
T0129 Météorologie aéronautique	37	39,04	35
T4161 Météorologie assistance météorologique à l'aéronautique	28	29,54	26
T1170 Mallette météorologie pour l'aéronautique	116	122,38	110
L1086 VOR – tome 2: le système	9	9,50	8
L1087 ILS: généralités	11	11,61	10
L1026 Système d'atterrissage hyperfréquences: MLS	16	16,88	15
L0161 Radar secondaire	15	15,83	14
T0106 Air Traffic control and operating technics	26	27,43	24
T1016 Opérations aériennes – Limites d'utilisation – tome 1	51	53,81	48
T2017 Opérations aériennes – tome 2	38	40,09	36
T0172 Opérations aériennes – Masses et centrage – tome 3	38	40,09	36
T0171 Opérations aériennes – Préparation des vols – tome 4	38	40,09	36
T4108 Technique d'exploitation des aéronefs	38	40,09	36
XSURD La sûreté du transport aérien	87	91,79	82
XSSAC Session nationale de la sûreté de l'aviation civile	34	35,87	32
Cassettes vidéo ou CD-ROM			
KSU71 Avant l'embarquement – version SECAM	34	40,66	32
KSU72 Avant l'embarquement – version PAL	34	40,66	32
KSU73 Avant l'embarquement – version NTSC	34	40,66	32
KSU81 Des images et des hommes – version SECAM	34	40,66	32
KSU82 Des images et des hommes – version PAL	34	40,66	32
KSU83 Des images et des hommes – version NTSC	34	40,66	32
KSUR4 Les contrôles de sûreté – version SECAM	67	80,13	63
KSUR5 Les contrôles de sûreté – version PAL	67	80,13	63
KSU61 Opération Cristal – version SECAM	34	40,66	32
KSU62 Opération Cristal – version PAL	34	40,66	32
KSU63 Opération Cristal – version NTSC	34	40,66	32
XCD03 Imagerie radioscopique (réservé stagiaire SURFE) – Bagage à main (volumes 1 à 10)	132	157,87	125
XCD02 Imagerie radioscopique (réservé stagiaire SURFE) – Bagage de soute (volumes 1 à 10)	132	157,87	125
XCD04 Imagerie radioscopique (réservé stagiaire SURFE) – Fret (volumes 1 à 10)	132	157,87	125
XCD11 Sûreté de l'aviation civile – volume I: Connaissances générales (réservé stagiaire SURFE)	447	534,61	425

	2011 HT	2011 TTC	2010
Divers			
X0003 Aviation quand tu nous tiens	7	8,37	7
X0075 50 ans d'ENAC au service de l'aviation	16	19,14	15
KFLCR La Corde raide	32	38,27	30
XCD30 QCM1013	21	25,12	20
Réductions			
		(en pourcentage)	
Au moins 25 exemplaires du même ouvrage	10	10	10
Au moins 100 exemplaires du même ouvrage	20	20	20
Professionnels justifiant de leur numéro SIRET	25	25	25